

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE RIQUEWIHR

Enquête publique relative aux projets de modification et de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU

Par arrêté du 8 septembre 2022, le Maire de Riquewihr a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique, dans les formes prescrites par le code de l'environnement, sur 2 dossiers : la déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU, et le projet de modification du PLU.

Toute information concernant des dossiers pourra être obtenue auprès du responsable du projet, Mr Daniel Klack, maire de Riquewihr.

Le dossier d'enquête unique pourra être consulté en mairie de Riquewihr, format papier et sur un poste informatique en mairie ainsi que sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4194> pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du 29 septembre 2022 à 14h au 3 novembre 2022 à 18h30.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des documents aux jours et heures ouvrables de la mairie durant cette période et consigner leurs observations sur le registre d'enquête matériel ouvert à cet effet en mairie ou les adresser, par correspondance écrite au commissaire enquêteur en mairie, 1 place Voltaire, siège de l'enquête, ou par voie électronique (à l'adresse suivante <https://enquete-publique-4194@registre-dematerialise.fr>).

Mr Michel Lafond, Ingénieur Général du Génie Rural des Eaux et Forêts retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Strasbourg,

Mr Lafond recevra personnellement toutes observations et réclamations en mairie de Riquewihr, aux jours et heures ci-dessous mentionnés :

- Le jeudi 29 septembre 2022 de 14h00 à 16h00**
- Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 11h00**
- Le jeudi 3 novembre 2022 de 15h30 à 18h30.**

A l'issue de l'enquête unique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée :

- à la mairie de Riquewihr**
- au Tribunal Administratif de Strasbourg,**
- à la Préfecture du Haut-Rhin.**

Ces documents pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en Mairie et sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4194>, ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin.

L'autorité compétente pour approuver la déclaration de projet emportant mis en compatibilité du PLU et le projet de modification du PLU est la commune de Riquewihr par voie de délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées par écrit à Monsieur Daniel Klack, Maire de Riquewihr, 1 place Voltaire 68340 Riquewihr ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@riquewihr.alsace